



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14287:2004

Aluminium et alliages d'aluminium - Exigences spécifiques pour la composition chimique de produits destinés à la fabrication d'emballages

Aluminium and aluminium alloys -
Specific requirements on the chemical
composition of products intended to be
used for the manufacture of packaging

Aluminium und Aluminiumlegierungen -
Besondere Anforderungen an die
chemische Zusammensetzung von
Erzeugnissen für die Herstellung von

06/2004



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14287:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14287:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

**Aluminium et alliages d'aluminium - Exigences spécifiques pour
la composition chimique de produits destinés à la fabrication
d'emballages et de composants d'emballage**

Aluminium und Aluminiumlegierungen - Besondere
Anforderungen an die chemische Zusammensetzung von
Erzeugnissen für die Herstellung von Verpackungen und
Verpackungskomponenten

Aluminium and aluminium alloys - Specific requirements on
the chemical composition of products intended to be used
for the manufacture of packaging and packaging
components

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 16 avril 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction.....	4
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives.....	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Exigences sur la composition chimique	6
5 Conditions techniques de contrôle et de livraison	6
5.1 Généralité.....	6
5.2 Informations à la commande.....	6
5.3 Assurance qualité	7
5.4 Documents de contrôle	7
Bibliographie.....	8